

# UN DOCUMENTALISTE, A QUOI ÇA SERT ?

entretien avec Annie PERNET

documentaliste au CES de Vizille

*Le service de documentation et d'information du CES de Vizille en est à sa deuxième année d'existence. Parti de rien, il est très rapidement devenu lieu de travail, de rencontre et centre d'information et d'animation de l'établissement. C'est le lieu où « on se trouve bien » et les visiteurs du CES sont assez frappés par l'atmosphère détendue qui y règne. C'est un des lieux du CES qui vit vraiment ou quelque chose se passe.*

*Au moment où chacun reconnaît les vertus du travail en groupe et de la recherche personnelle, au moment où l'on parle beaucoup d'« école ouverte », de CES ou de lycée centre d'animation culturelle en même temps qu'établissement d'enseignement, il m'a semblé intéressant d'amener les lecteurs de L'Éducateur à s'interroger sur la place (que je crois pour ma part essentielle) d'un service de documentation dans un établissement scolaire et sur le rôle du documentaliste dans le processus éducatif dont les profs n'ont plus le monopole.*

— Un SDI (1) et un documentaliste, à quoi ça sert ?

— « A rien du tout » diront certains mauvais esprits. En fait c'est assez complexe. Le documentaliste doit avant tout être disponible pour tout le monde dans l'établissement : professeurs, élèves, et même parents car il faut souhaiter que le SDI s'ouvre au maximum vers l'extérieur.

On doit d'abord disposer de tout le matériel (matériel audio-visuel et pédagogique), pouvoir renseigner tout le monde aussi bien sur la vie à l'intérieur de l'établissement que sur ce qui se passe à l'extérieur, et aider aussi les élèves ou les professeurs dans leurs recherches (trouver les documents, les orienter vers tel organisme qui pourra les renseigner, etc.)

— Est-ce plutôt un travail de relations publiques, axé vers l'extérieur, ou plutôt un travail d'information ou d'aide à l'information, tourné vers les élèves et éventuellement les professeurs ?

— A mon avis c'est surtout une tâche d'information. Il y a aussi un aspect « relations publiques », encore que le terme soit ambigu mais qui ne m'intéresse que dans la mesure où il sert aux usagers du CES. Par exemple je prends des contacts avec l'extérieur pour informer les gens aussi bien au niveau pédagogique, administratif que culturel.

— Comment as-tu organisé ton service ?

— Il y a 15 mois, il n'y avait rien, et rien n'était prévu, ni salle, ni crédits pour la documentaliste dont les profs du conseil d'administration avaient réussi à arracher la nomination. Comme il n'y avait rien, aucun document de travail, sinon une petite bibliothèque financée par le foyer socio-éducatif, le SDI s'est orienté peut-être plus rapidement vers une collaboration avec le foyer socio-éducatif. Ce choix a amené immédiatement plus d'élèves que de profs dans la salle qui m'avait été enfin attribuée. Ça n'est pas un mal, d'ailleurs, au contraire... Mais l'orientation aurait pu être différente si on avait eu plus de documents à offrir aux profs, si j'avais réussi à rassembler en SDI les diapositives, films, disques de la maison, dispersés ça et là...

— Tu n'as pas pu le faire ?

— Non, les professeurs s'y sont formellement opposés. Certains spécialistes d'histoire-géographie ou de biologie n'admettent pas que d'autres qu'eux puissent se servir d'un matériel qu'ils ont acheté avec leurs crédits. C'est à mon avis une attitude aberrante : il faudrait tout rassembler au même endroit et permettre à chacun de puiser dans l'ensemble des documents : les collègues de transition pourraient utiliser les documents des spécialistes de biologie ou d'histoire. Le prof de français trouverait dans les diapos ou les revues des géographes de quoi illustrer son cours, etc. Ça serait le bon sens même. Mais c'est impossible pour l'instant : il y a trop de réticences.

— Ce SDI rassemblerait donc tous les documents susceptibles d'aider profs et élèves dans leur travail.

— Oui.

— Et tu accepterais facilement que des élèves utilisent ce matériel.

(1) SDI : Service de Documentation et d'Information.



— Bien sûr, je ne vois pas pourquoi l'élève qui a un exposé ne pourrait pas utiliser des diapos pour l'illustrer. De mon point de vue, ça ne pose aucun problème.

— *Et, en tant que documentaliste, es-tu surtout chargée de constituer des dossiers, des fichiers, ou penses-tu avoir un autre rôle à jouer au sein de l'établissement ?*

— Je crois qu'il y a un rôle plus dynamique que la constitution d'un fichier mais la difficulté c'est que le fichier, les dossiers à thème sont indispensables aux recherches de ceux qui viennent ici. L'idéal serait qu'il y ait une secrétaire chargée de ce travail. Actuellement, nous sommes en train de constituer le nôtre : ça représente des heures et des heures devant une machine à écrire à taper des fiches... Et je me demande pour ma part si j'arriverai au bout car il y a par ailleurs trop d'autres choses intéressantes à faire.

— *Par exemple ?*

— Les contacts avec les gens, avant tout. Lorsqu'on est en train de rédiger des fiches ou de dépouiller des revues, on ne fait que ça... Or il faut pouvoir répondre aux questions puisqu'on est là pour renseigner les gens... Ça implique qu'on peut être dérangé très souvent, ça nécessite qu'on soit disponible... Et les deux choses ne sont pas tellement compatibles... Je n'ai pas trouvé la solution mais, à titre personnel, je n'envisage pas du tout qu'un documentaliste puisse se limiter à un travail de secrétariat ou de confection de fiches, de dossiers.

— *C'est-à-dire que tu penses que le contact avec les élèves et éventuellement les profs est très important*

— Bien sûr.

— *Concrètement, comment t'es-tu organisée ?*

— Il y a d'abord des ouvrages, des dossiers (constitués par les élèves, certains professeurs, moi) qui sont rangés là dans des rayons. Les ouvrages sont indépendants de la bibliothèque. Ce sont des usuels si tu veux. L'ensemble des documents est accessible à tout moment, mais rien ne peut être emporté à la maison... sauf exception bien sûr. Le matériel audio-visuel est aussi ici. Les élèves s'en servent souvent : de plus en plus ils réalisent des montages, des interviews. J'interviens là sur le plan technique : je montre comment on s'en sert... Autre chose : le SDI est le lieu central pour l'information sur les activités du Foyer et sur les manifestations culturelles de la région : les élèves viennent lire les panneaux. Alors tout cela crée des contacts... on échange quelques mots. Je conseille un spectacle, je précise un point d'information obscur, etc. Je crois que je passe beaucoup de temps à bavarder avec les gens mais il me semble que c'est indispensable.

— *On imagine facilement que viennent au SDI les élèves qui ont un exposé à faire. Quel est ton travail à cette occasion ? As-tu des contacts avec le prof qui a donné ou accepté le sujet du travail ?*

— Hélas, ces contacts sont assez rares ; c'est dommage, la plupart du temps les élèves arrivent avec un sujet, peu de précisions, et ils doivent se dé-

brouiller. D'un côté, c'est peut-être bien mais les profs devraient faire l'effort de venir au SDI avant de donner le sujet, ne serait-ce que pour savoir ce dont l'établissement dispose sur la question ou pour envisager avec moi la meilleure façon de s'y prendre pour trouver des documents intéressants... car j'ai la possibilité de faire appel à l'extérieur (C.R.D.P., etc.). Trop souvent encore les élèves arrivent, un peu affolés, quelques jours avant la date de l'exposé... Et on n'a pas le temps de les aider à chercher et de chercher soi-même ce qui pourrait leur être utile.

D'autre part il y a un fait très important et qu'on oublie trop souvent : il ne suffit pas d'avoir les documents pour que tous les problèmes soient résolus... il faut aider les élèves à les exploiter. J'essaie de le faire mais ça me semble être aussi une des tâches du prof.

Il me semble aussi que pour la constitution de ces dossiers à thème (peine de mort, racisme, etc.) que nous avons entreprise, il serait indispensable que les professeurs aident.

— *Aident, c'est-à-dire ?*

— Je souhaiterais que les profs s'intéressent d'abord à ces dossiers documentaires, qu'ils proposent ce qu'ils peuvent avoir (idées et documents). Pour l'instant ils se contentent pour la plupart d'envoyer les élèves : « Allez voir le SDI ». Et c'est au documentaliste de se débrouiller avec l'élève et les documents à fournir. Moi, je trouve que ce n'est pas sérieux. Il faudrait une participation plus grande des profs.

— *Viennent-ils de temps en temps, les profs ?*

— Certains oui, mais beaucoup ne viennent jamais. Il y en a même qui n'ont jamais mis les pieds ici. Les profs de langue viennent chercher leur matériel, et à partir de ce premier contact, certains se sont ensuite intéressés au service. Mais sans cela, je suis sûre que quelques-uns ne seraient jamais venus... Certains professeurs de lettres par exemple ne sont jamais entrés ici.

— *Ils viennent quand même à la bibliothèque ?*

— Oui, ils y passent... avec leurs élèves, car l'habitude a été prise. Mais certains, cette année où il y a une personne qui peut remplir les fiches à leur place, ont refusé d'y venir.

— *Et tes contacts avec les élèves ? On te reproche beaucoup d'avoir fait du SDI « une annexe du foyer » (pour parler comme tes « opposants »). C'est un fait que les élèves, notamment les plus âgés, viennent volontiers chez toi... Alors, peux-tu t'expliquer sur ce point ?*

— Mon point de vue c'est que le SDI doit avant tout être ouvert ; il faut que les gens y viennent. J'ai connu un lycée où les gens ne venaient au SDI que pour consulter le Bulletin Officiel qu'on ne trouvait pas ailleurs. Or, le SDI ça n'est pas ça du tout. Il faut que l'atmosphère soit suffisamment détendue pour qu'on s'y sente bien et qu'on ait envie d'y venir. Si les élèves n'ont rien de spécial à faire, ils peuvent fouiller dans les livres et les



revues qui sont là, les consulter... S'il fallait chaque fois faire une demande en bonne et due forme, cela les découragerait... ils ne liraient rien. Si les BT sont accessibles, si on peut les consulter comme on veut, les gens auront envie de les lire. Et c'est la même chose pour tous les documents qui sont là. Ce qu'il faut c'est accueillir les élèves, même s'ils n'ont pas un travail précis (exposé - recherche) à effectuer, les amener à regarder les livres, les documents. C'est comme cela qu'on peut espérer qu'ils s'y intéresseront et qu'ils prendront le goût de lire.

— *Un autre aspect de ton travail me semble intéressant : dans le cadre du CES tu es la personne qui n'enseigne pas et avec qui on peut discuter. Tes relations avec les élèves sont différentes de celles de prof à élève. Or, cette attitude d'écoute, de dialogue, ça me semble, très important et on pourrait en donner quantité d'exemples.*

— Oui, je crois que c'est intéressant : comme je ne suis pas de la même catégorie que les autres, les élèves viennent et me disent ce qu'ils ne raconteraient pas à un prof : la vie dans la classe, leurs problèmes... tout quoi. C'est peut-être important parce qu'en définitive on a toujours besoin de parler à quelqu'un.

— *Tu crois qu'ils ont beaucoup besoin de parler, de se confier.*

— Mais bien sûr ! Tout le monde en est là d'ailleurs. Tout le monde a besoin de raconter ses ennuis, ses déboires... ou même quelque chose d'agréable. Alors ils viennent ici : ils savent trouver un endroit où ils se sentent bien, ils savent que je les écouterai, que je les laisserai discuter entre eux... ce qu'on me reproche souvent d'ailleurs.

Le problème, c'est celui des réactions ; c'est parfois l'envahissement. Il faudrait pouvoir limiter l'accès de la salle, mais comment, en fonction de quels critères ? Ou alors mettre tout le monde dehors. A ce moment-là les élèves qui ont peu d'heures d'étude ou qui n'ont pas d'autre moment pour venir ne pourront pas lire les panneaux, se tenir au courant de ce qui se passe au CES ou à l'extérieur.

— *Tu es donc à la fois celle qui peut proposer des instruments de travail et aider dans une recherche et celle avec qui on peut discuter librement et à qui, peut-être, on peut dire sinon tout du moins beaucoup de choses.*

— Ben, oui...

— *Et laquelle de ces deux « fonctions » te semble la plus importante ?*

— Evidemment c'est ce rôle d'écoute, d'accueil, de dialogue. Mais il ne faudrait pas qu'on s'en tienne là. Il faut aussi être utile à autre chose.

— *Quand tu écoutes les gens, tu n'as pas l'impression d'être utile ?*

— Mais si, bien sûr que je suis utile ; mais je pense que mon rôle ne peut pas se limiter à cela. S'il y avait 4 ou 5 personnes au SDI on pourrait en déléguer une pour s'occuper des questions psychologiques (et, même, il n'est pas sûr qu'elle réussisse



Photos extraites de la BTJ N° 31



rait, il y a un problème de contact humain qui existe au départ ou qui n'existe pas).

— *Tu penses que ce contact, cette aide psychologique est importante dans notre CES qui avec ses mille élèves se tient à l'écart des remous qui agitent les grosses « boîtes » des grandes villes... C'est finalement presque un CES de campagne.*

— Mais bien sûr que c'est important. En ville, les gosses ont peut-être beaucoup plus l'occasion de sortir, de discuter entre eux. Ici la plupart des élèves sont demi-pensionnaires. Ils sont au CES de 8 h 1/4 à 17 h 1/4, il faut bien qu'il y ait un endroit où ils puissent se rencontrer et quelqu'un avec qui parler. Et dans cette optique, le SDI doit être avant tout un lieu ouvert et le documentaliste très disponible. Être disponible, c'est la qualité essentielle, c'est tout.

— *Ta conception exclut cette image habituelle qu'on se fait du documentaliste enfermé dans ses fiches, ses dossiers, etc...*

— Oui, c'est certain. Mais le SDI c'est par définition l'endroit où l'on vient s'informer. Or pour informer les gens il faut être disponible. Si quelqu'un vient chercher un renseignement et que le documentaliste ne peut pas répondre ou le fait de mauvaise grâce parce qu'il est occupé à faire des fiches, ça ne va pas. Et au bout de deux ou trois expériences de ce genre, les gens ne viendront plus.

— *Mais cette conception de ton métier, de ton travail, n'est-elle pas encore bien marginale ?*

— Je ne sais pas.

— *Il y a finalement assez peu de gens comme toi. On voit souvent des SDI silencieux et sans élèves, et des documentalistes surtout affairés à dépouiller des informations, à les transmettre aux profs, à constituer des dossiers, des fichiers. Les SDI ouverts ça semble encore rare... Alors justement, tes idées ne t'ont-elles pas compliqué la vie dans tes rapports avec l'administration...*

— Si, un peu, parce que l'administration n'accepte pas facilement mon point de vue. Pourtant dans les stages, dans les rencontres entre nous, ce qu'on

prône et ce vers quoi tous les gens dynamiques s'orientent c'est le SDI ouvert. Moi, ce qu'on me reproche c'est peut-être que le mien soit trop ouvert. Mais je crois que le problème essentiel est un problème de place, d'espace vital... Il nous faudrait 3 salles : une salle de bibliothèque, une salle de travail et la salle de documentation. Celle-ci ne peut pas servir de salle de travail : il y a toujours des allées et venues, des gens qui se renseignent donc qui parlent, le téléphone, etc. On ne peut pas éviter un certain brouhaha, une certaine animation.

On imagine trop le SDI comme une bibliothèque où les gens viennent en silence choisir leurs documents, puis s'assoient à une table pour travailler. Mais cette atmosphère ne donne pas du tout envie de se documenter.

Ceci dit, c'est un fait que l'administration n'est pas encore habituée à cette notion de SDI ouvert.

— *Elle craint peut-être d'être débordée par l'afflux d'élèves.*

— Peut-être, mais il y a aussi le fait que les profs ne s'intéressent pas assez au problème et ne suivent pas du tout le mouvement.

— *Oui, à ce propos, je voulais te poser une question : tu vois l'enseignement un peu de l'extérieur, tu entends les élèves en parler très librement... alors, comment le juges-tu ? Qu'est-ce qui lui manque le plus ?*

— Le dynamisme... (rire)

— *C'est-à-dire...*

— Peut-être revoir un peu les méthodes, se demander ce qui peut intéresser les élèves d'aujourd'hui et non leur présenter le même type d'enseignement qu'on présente depuis des années, sans tenir compte de l'évolution des adolescents et du monde.

— *Il y a vraiment une coupure entre les profs et les élèves ?*

— Oh, pour certains oui... pour la plupart même. Il y a le prof, et puis, de l'autre côté, les élèves.

— *Et il n'y a pas de communication entre les deux...*

— Pas beaucoup... »

Février 1973

(propos recueillis par Claude CHARBONNIER)

---

## Rencontre Internationale Des Educateurs Freinet

### R.I.D.E.F. 73 A CARTHAGE, TUNISIE

du 16 au 30 Juillet 1973

- *Se reporter à l'annonce parue dans l'ÉDUCATEUR 6-7 des 1<sup>er</sup> et 15 décembre 1972 (pages 19 et 20).*
- *Demander tout renseignement supplémentaire à : FIMEM - BP 251 - 06406 CANNES*